



Burkina Faso  
**2011**

[www.africaneconomicoutlook.org/fr](http://www.africaneconomicoutlook.org/fr)



⊕ Aéroport  
 — Route principale

■ Capitale (1 149 000 hab. 2007)  
 ○ plus de 400 000  
 ○ plus de 100 000  
 ○ plus de 25 000

0 km 35 70 105 km

Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

# Burkina Faso

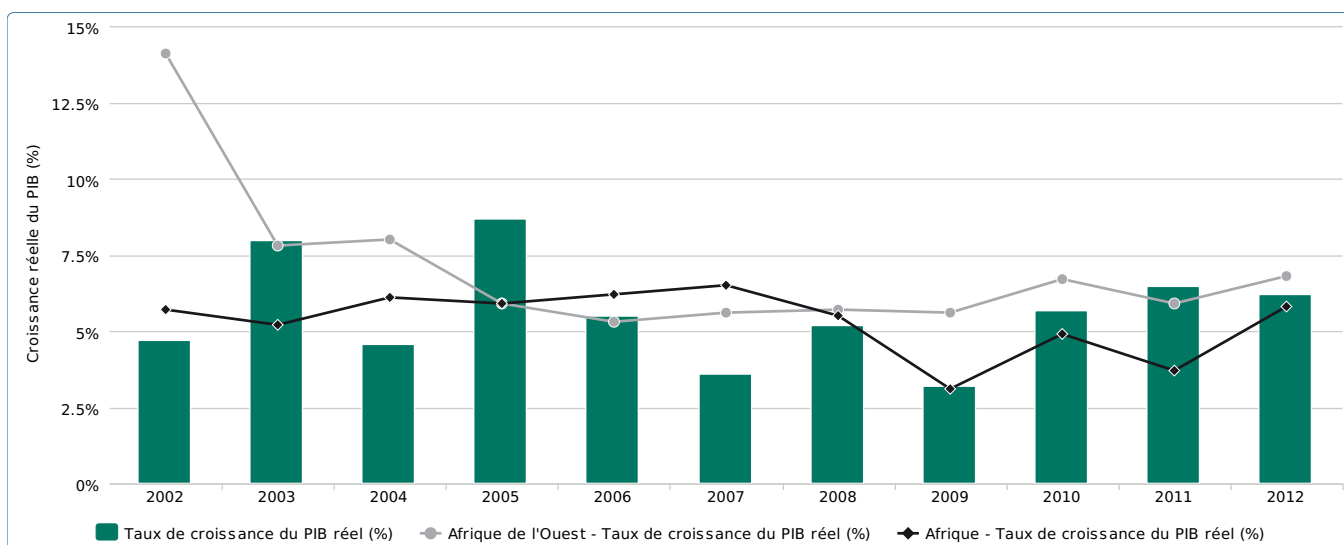
## Vue d'ensemble

En 2010, la croissance de l'activité économique a enregistré une accélération par rapport à 2009 : le taux de croissance du PIB en termes réels est passé de 3.2 % à 5.7 %. Les perspectives économiques en 2011 et 2012 indiquent un niveau de croissance plus important, avec des taux respectifs de 6.5 % et 6.2 %.

La politique macroéconomique poursuivie par les autorités du pays en 2010 a été plus expansionniste qu'en 2009. Le déficit budgétaire est ressorti à 4.5 % du PIB en 2010, contre 3.5 % en 2009. Il a été couvert essentiellement par l'aide extérieure, malgré le risque de surendettement jugé élevé à moyen et long terme. Cette politique expansionniste vise à soutenir la demande interne, renforcer les filets de protection sociale et couvrir les besoins humanitaires, de relogement et de reconstruction engendrés par les inondations de 2009 et 2010. La croissance en 2010 a donc été davantage tirée par la consommation que par l'investissement. Cela a engendré une augmentation des importations, en particulier des produits pétroliers, dont l'effet a été compensé par la forte hausse des exportations, notamment d'or. Le déficit du compte courant a ainsi été légèrement résorbé en 2010, pour se situer à 2.7 % du PIB.

Sur le plan social, les indicateurs s'améliorent mais la pauvreté reste préoccupante. De plus, la persistance de la crise ivoirienne a jusqu'alors constitué un risque pour la stabilité au niveau sous-régional.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411685>

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
<b>Taux de croissance du PIB réel</b>	3.2	5.7	6.5	6.2
<b>Inflation IPC</b>	2.6	0.9	2.5	2.6
<b>Balance budgétaire % PIB</b>	-3.5	-4.5	-4.4	-5.1
<b>Balance courante % PIB</b>	-4.6	-2.7	-1.3	-0.4

**Source :** Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932414041>

## Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2009
<b>Agriculture, foresterie, pêche et chasse</b>	38.5	35.4
<b>Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière</b>	-	-
<b>dont agriculture</b>	-	-
<b>dont cultures vivrières</b>	-	-
<b>Mines et extraction</b>	0.5	5.1
<b>Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique</b>	-	-
<b>dont pétrole</b>	-	-
<b>Industries manufacturières</b>	11.5	9.9
<b>dont hydrocarbure</b>	-	-
<b>Electricité, gaz et eau</b>	1.2	1.3
<b>Electricité, eau et assainissement</b>	-	-
<b>Construction</b>	4.5	5.1
<b>Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants</b>	11.3	13.3
<b>dont hôtels et restaurants</b>	-	-
<b>Transports, entreposages et communications</b>	4.1	4.8
<b>Transport et stockage, information et communication</b>	-	-
<b>Finance, immobilier et services aux entreprises</b>	7.1	7.7
<b>Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services</b>	-	-
<b>Services des administrations publiques</b>	20.9	16.9
<b>Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux</b>	-	-
<b>Administration publique, éducation, santé</b>	-	-
<b>Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels</b>	-	-
<b>Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels</b>	-	-
<b>Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux</b>	-	-
<b>Autres services communautaires, sociaux et personnels</b>	-	-
<b>Autres services</b>	0.4	0.5
<b>Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs</b>	100	100

**Source :** Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415010>

En 2010, la croissance de l'activité économique a enregistré une accélération par rapport à 2009 : le taux de croissance du PIB en termes réels est passé de 3.2 % à 5.7 %. Les perspectives économiques en 2011 et 2012 indiquent un niveau de croissance plus important, avec des taux respectifs de 6.5 % et 6.2 %.

La croissance de l'activité économique en 2010 a été essentiellement tirée par les secteurs secondaire et tertiaire, avec des contributions respectives de 2.3 points et 1.9 point.

Les secteurs primaire et tertiaire sont les secteurs dominants de l'économie. La figure 1 met en évidence la répartition sectorielle du PIB : la part de l'agriculture, l'élevage, la sylviculture et la pêche (35.4 % du PIB) est importante, suivie du commerce, du transport et des communications (18.1 %). L'industrie extractive est très dynamique, avec une part représentant 5.1 % du PIB en 2010, contre 0.5 % en 2009.

Le secteur primaire (agriculture, élevage, sylviculture et pêche) a connu une forte croissance (4.6 %) en 2010 comparativement à l'année précédente. Cela est dû à la bonne répartition spatio-temporelle de la pluviométrie au cours de la campagne agricole 2010/11.

Pour stimuler la production céréalière, les pouvoirs publics ont mis en œuvre plusieurs actions au profit des producteurs : mise à disposition des intrants (fumure organique, semences améliorées, engrais, etc.), organisation des formations par des agents des unités d'appui technique, accompagnement des filières sorgho, maïs, niébé, soja, arachide... Ces actions, combinées à la bonne pluviométrie, ont permis une forte augmentation (14.2 %) de la production céréalière en 2010.

La filière coton s'est bien tenue, avec un accroissement de la production de 15 % par rapport à 2009, faisant ainsi passer la récolte de 414 500 tonnes à 476 700 tonnes en 2010. Cette forte augmentation a été facilitée par les mesures incitatives prises par les pouvoirs publics pour la relance de la filière. Il s'agit notamment du relèvement anticipé du prix du kilo de coton de 160 XOF (Franc CFA BCEAO) à 182 XOF, et du maintien des mesures de subvention du prix des intrants.

Grâce au dynamisme de l'agriculture vivrière et à la reprise de la production de coton, les prévisions pour la période 2011 et 2012 sont meilleures pour le secteur primaire. La croissance attendue pour l'agriculture vivrière et le coton sont respectivement de 2.9 % et de 4 % au cours de ces deux années.

Le secteur secondaire a également poursuivi son dynamisme de croissance en 2010, favorisant une transformation progressive de la structure économique du pays. Ainsi, avec une croissance de 11 % en 2010, la part du secteur dans le PIB nominal atteindra 22.7 %, contre 19.6 % l'année précédente. Cette progression est due principalement aux industries extractives (24.9 %) et aux industries manufacturières (9.5 %). Pour les premières, la mise en exploitation de la plus grande mine d'or (Essakane) a donné un nouvel élan à la production industrielle de ce minerai, dans un pays qui possédait déjà cinq mines d'or en activité (Mana, Youga, Kalsaka, Taparko et Belahouro). Ainsi, la production d'or est passée de 14 tonnes en 2009 à 18.2 tonnes en 2010. Le sous-secteur des industries manufacturières s'est également bien comporté, grâce à la reprise de la croissance de l'égrenage de coton (83.8 %, contre une baisse de 29.1 % en 2009).

Le secteur secondaire poursuivra sa dynamique de croissance. On attend une progression moyenne de 10 % par an pour les années 2011 et 2012, grâce notamment aux industries extractives.

Le secteur tertiaire a également connu une évolution positive en 2010, avec une croissance de 11 %, contre 2.8 % en 2009. Ce bon résultat a été favorisé par les services marchands, qui ont vu leur valeur ajoutée croître de 17.3 % en 2010, contre 3.9 % en 2009. Les transports enregistrent une progression de 24 %, les services financiers de 17.2 %, les postes et télécommunications de 17.1 %, et les autres services marchands de 30 %.

Globalement, le secteur tertiaire a bénéficié des retombées des grands événements organisés au cours de l'année 2010 : le Salon international de l'artisanat de Ouagadougou, le Salon international du tourisme et de l'hôtellerie, la Semaine nationale de la culture, le Cinquantenaire de l'indépendance du Burkina Faso, et aussi l'élection présidentielle.

Le secteur tertiaire devrait continuer à se développer en 2011 et 2012, avec une croissance de 7 % en moyenne par an. Facteurs de ce dynamisme : le sous-secteur du transport et le secteur financier, qui bénéficiera des avantages des réformes en cours. Néanmoins, si la crise en Côte d'Ivoire voisine persiste, elle pourrait engendrer des surcoûts dans les transports et entraîner un ralentissement des activités liées au transport ferroviaire.

Au niveau de la demande, la croissance du PIB réel en 2010 est principalement tirée par la consommation finale, avec une contribution de 3.7 %. La composante consommation privée est très dynamique, avec un apport de 2.5 %, tandis que la consommation publique contribue à raison de 1.2 %. Les échanges extérieurs participent négativement à la croissance du PIB réel, à -0.2 %.

L'investissement, qui devrait jouer un rôle moteur dans la croissance économique, contribue à hauteur de 2.2 % seulement au PIB réel. En cause, les niveaux d'investissements publics et privés relativement bas (environ 23 % du PIB nominal en 2010).

Les perspectives économiques pour la période 2011 et 2012 en matière de contribution à la croissance devraient être plus ou moins maintenues, avec un léger relèvement de la contribution de l'investissement (2.6 % par an). Pour réaliser une croissance accélérée, comme le prévoit la nouvelle stratégie de développement adoptée en fin 2010, le Burkina Faso devra davantage mettre l'accent sur la promotion des investissements publics et privés, en particulier la réalisation des infrastructures. Il devra aussi améliorer sa compétitivité économique.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
<b>Formation brute de capital</b>	17.7	21.1	9.2	10.7	10	2.2	2.6	2.6
Publique	8.3	5.4	7	10	10	0.4	0.6	0.6
Privée	9.4	15.7	10	11	10	1.8	2	1.9
<b>Consommation finale</b>	96	89.7	4.1	4.3	4.7	3.7	3.9	4.1
Publique	21.4	18.7	6.1	5.2	5.5	1.2	1	1.1
Privée	74.6	70.9	3.5	4	4.4	2.5	2.8	3
<b>Secteur externe</b>	-13.7	-10.7	-	-	-	-0.2	-0.1	-0.5
Exportations	9.2	13.1	6.9	14.4	10.1	1	2.2	1.6
Importations	-22.9	-23.9	4.1	7.4	6.9	-1.3	-2.2	-2.1
<b>Taux de croissance du PIB réel</b>	-	-	-	-	-	5.7	6.5	6.2

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415979>

## Politique budgétaire

La politique budgétaire des pouvoirs publics s'est déployée sur plusieurs axes en 2010 : soutien à la demande interne, renforcement des filets de protection sociale, couverture des besoins humanitaires de relogement et de reconstruction engendrés par les inondations de 2009 et 2010. Les mesures prises ont contribué à détériorer légèrement le déficit budgétaire global (dons compris), qui devrait atteindre 4.5 % du PIB en 2010, contre 3.5 % en 2009. Ce déficit, toutefois, est couvert en grande partie par les apports des bailleurs de fonds qui aident au budget (163.8 milliards XOF), les tirages de ressources du Fonds monétaire international (9.5 milliards XOF) et les emprunts obligataires levés par le Trésor public (43.3 milliards XOF). Le montant des emprunts obligataires reste raisonnable (1 % du PIB) et n'est pas de nature à provoquer un effet d'éviction important pour le secteur privé.

Pour 2011 et 2012, les autorités comptent poursuivre une politique de gestion prudente des finances publiques. Cela devrait permettre de maintenir le déficit budgétaire en dessous ou juste à 5 % du PIB nominal.

En termes de politique de mobilisation des ressources propres, les pouvoirs publics ont continué à appliquer, en 2010, le plan de réforme fiscale. Celui-ci comporte, entre autres, l'institution d'un livre de procédures fiscales et la simplification du système d'imposition des autres impôts cédulaires, comme l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, l'impôt sur les bénéfices non commerciaux, l'impôt sur les revenus fonciers, la taxe patronale d'apprentissage et l'institution de l'impôt sur les sociétés. Il comporte également la rationalisation des incitations fiscales du code des investissements, notamment par la suppression des régimes d'exonération temporaire des entreprises nouvelles en matière d'impôt sur les bénéfices, et celle du régime d'exonération des plus-values de cession sous conditions de réemploi. Il inclut aussi l'amélioration de la gestion et du rendement des impôts indirects, en particulier en précisant les modalités de remboursement des crédits de TVA.

Pour mettre en œuvre le plan de réforme, les pouvoirs publics ont formalisé la création d'un comité de réforme fiscale et d'une cellule d'analyse et de suivi de la politique fiscale. Cet instrument permettra d'approfondir les analyses d'impact des mesures fiscales, l'une des faiblesses du système fiscal burkinabé. Les autorités ont aussi poursuivi l'expérience des unités de recouvrement. Celles-ci s'organisent autour d'un cadre de performance annuel qui fait l'objet d'une évaluation périodique, et appliquent plusieurs mesures prévues dans le plan d'actions sectoriel de la stratégie de renforcement des finances publiques.

Grâce à ces moyens mis en œuvre en 2010, les recettes fiscales ont connu un accroissement de près de 9 %. Cependant, malgré ces résultats positifs, le niveau de mobilisation des recettes fiscales (12.5 % du PIB nominal) demeure faible par rapport à la norme communautaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), qui est de 17 % du PIB nominal au minimum.

En matière de mobilisation des recettes propres, le niveau actuel de 12.5 % devrait être globalement maintenu au cours de la période 2011 et 2012. Le niveau des dons, qui était à 6.8 % du PIB nominal en 2010, devrait lui aussi être à peu près maintenu en 2011 et 2012.

En 2010, les mesures publiques prises pour faire face aux effets de la crise financière internationale et à ceux des inondations de 2009 et 2010 ont entraîné une augmentation de 19 % des dépenses par rapport à 2009. Ainsi, les dépenses totales et les prêts nets ont représenté 24.9 % du PIB nominal en 2010, contre 23.1 % en 2009. La masse salariale a été maintenue en dessous de 6 % du PIB nominal, afin de contenir les dépenses courantes à 12.5 % du PIB nominal. Cette situation a permis de porter la part des dépenses en capital à 11 % du PIB en 2010, contre 10.9 % du PIB en 2009.

En 2011 et 2012, les parts de dépenses et prêts nets devraient légèrement baisser, pour se maintenir respectivement à 23.5 % et 24.2 %.

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Recettes totales (avec dons)</b>	17.8	20	17.1	19.6	20.5	19.1	19.1
Recettes fiscales	10.9	12.5	12.1	12.6	12.5	12.5	12.4
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-
Dons	6.1	6.5	4	5.9	6.8	5.5	5.5
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	-
<b>Dépenses totales (et prêts nets) (a)</b>	22.7	25.7	21.5	23.1	24.9	23.5	24.2
Dépenses courantes	11.5	13.8	12.3	12.4	12.5	12.4	12.4
Sans les intérêts	10.7	13.4	12	11.9	11.9	11.9	12
Salaires	4.7	5.8	5.4	5.8	5.6	5.5	5.4
Biens et services	2.8	2.9	2.6	2.4	2.5	2.5	2.6
Intérêts	0.8	0.4	0.3	0.4	0.5	0.4	0.5
Dépenses en capital	11.4	11.8	8.8	10.9	11	11.3	11.7
<b>Solde primaire</b>	-4.2	-5.3	-4	-3.1	-3.9	-4	-4.7
<b>Solde global</b>	-4.9	-5.7	-4.4	-3.5	-4.5	-4.4	-5.1

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416948>

## Politique monétaire

En 2010, la politique monétaire menée par la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dans le contexte d'un régime de change fixe, a renforcé les effets positifs au niveau de la demande globale du Burkina Faso.

La masse monétaire a connu une hausse de 16.6 % par rapport à son niveau de 2009. Cette progression serait liée exclusivement aux dépôts, qui ont connu un accroissement de 16 % en 2010. Le crédit à l'économie a également augmenté de 2.5 % par rapport à l'année précédente. La part du crédit dans le PIB nominal, qui était de 16.4 % en 2010, demeure toutefois globalement faible par rapport aux besoins de l'économie.

Grâce à une gestion monétaire prudente, combinée à la relative stabilité des prix internationaux des produits alimentaires et des hydrocarbures, et à une bonne campagne agricole, le Burkina Faso a enregistré un taux d'inflation en dessous de 1 % en 2010. Ce taux est demeuré inférieur à la norme communautaire de 3 %. Le pays devrait connaître une relative stabilité des prix pour 2011 et 2012, avec un taux d'inflation se maintenant en dessous de 3 % en moyenne par an.

## Position extérieure

En 2010, les échanges extérieurs se sont caractérisés par une bonne tenue des cours mondiaux du coton et de l'or. De plus, la production du métal jaune s'est accrue avec le démarrage des activités de la plus grande mine du pays (Essakane). Les effets positifs de ces deux facteurs ont été atténués par la légère remontée des prix internationaux des produits pétroliers à partir du deuxième trimestre de 2010, les importations liées à l'intensification des activités agricoles et minières, et les besoins d'investissements pour la reconstruction et la réhabilitation des infrastructures socio-économiques après les inondations de 2009 et 2010.

En 2010, le déficit de la balance commerciale s'est établi à 2.8 % du PIB. Grâce à la forte augmentation des

exportations d'or (+40 %), il s'est beaucoup résorbé par rapport à 2009, où il représentait 5.8 % du PIB. Le coton, longtemps resté le principal produit exporté, a cédé la place à l'or qui a contribué à 57 % des exportations, contre 23 % pour le coton.

La balance des transactions courantes s'est également améliorée en 2010. Son déficit s'est établi à 2.7 % du PIB nominal, contre 4.6 % l'année précédente. Cette tendance devrait se poursuivre en 2011 et 2012, avec respectivement des déficits de 1.3 % et 0.4 %.

La dette publique du pays est constituée à 75 % de la dette extérieure. Du coup, la politique des pouvoirs publics en matière d'endettement consiste à limiter les nouveaux emprunts à des financements concessionnels, avec un élément « dons » supérieur à 35 %. En 2010, la dette extérieure a représenté 25 % du PIB nominal. Les perspectives en 2011 et 2012 indiquent qu'elle devrait s'accroître pour atteindre 26.2 % du PIB en 2011 et 28 % en 2012.

En termes de viabilité de la dette, le Burkina Faso se trouve dans la catégorie des pays à risque d'endettement élevé à moyen terme. En effet, le ratio valeur actualisée de la dette sur les exportations, qui était de 109.6 % en 2010, devrait s'établir à 97.1 % en 2011 et 103.7 % en 2012.

Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

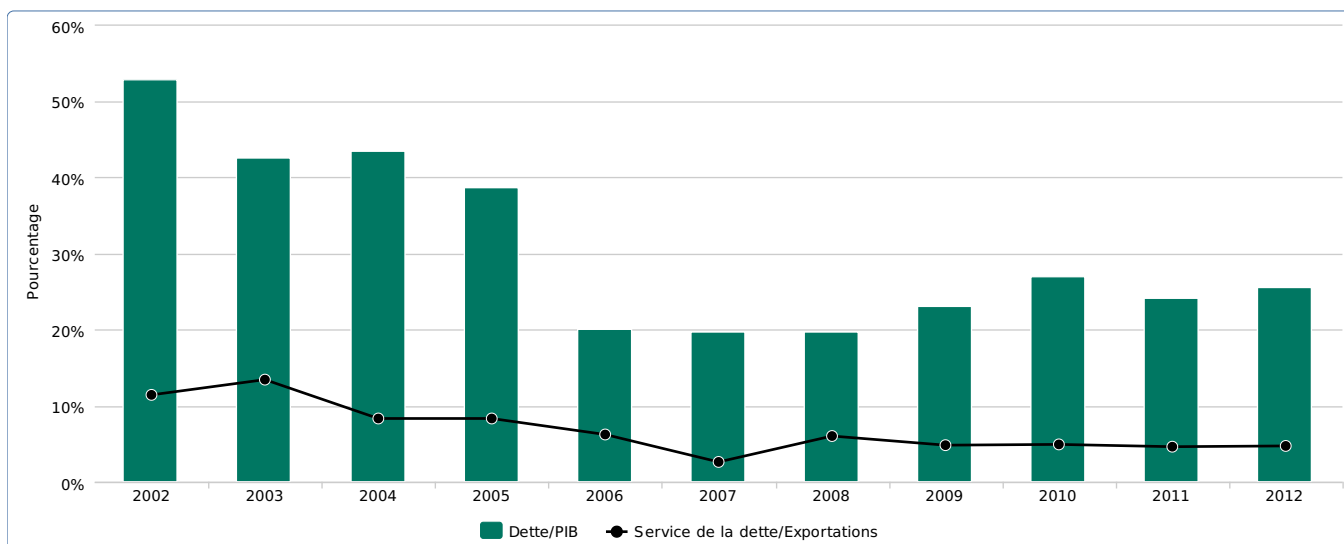
	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Balance commerciale</b>	-10.4	-8.8	-10.9	-5.8	-2.8	-1.6	-0.9
Exportations de biens (f.o.b.)	7.7	9.2	8.4	10.8	15	16.3	16.9
Importations de biens (f.o.b.)	18.2	18	19.3	16.6	17.8	17.9	17.8
<b>Services</b>	-3.3	-5.3	-5.7	-4.9	-5.8	-5.2	-4.4
<b>Revenu des facteurs</b>	-0.7	0	0	-0.1	-0.1	-0.1	-0.2
<b>Transferts courants</b>	4.1	5.9	5	6.2	6	5.6	5.1
<b>Solde des comptes courants</b>	-10.3	-8.3	-11.7	-4.6	-2.7	-1.3	-0.4

**Source :** Données de la Banque centrale (BCEAO) et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417917>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



**Source :** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932411685>

## Questions structurelles

---

### Développement du secteur privé

Le Burkina Faso fait des efforts en matière d'amélioration du climat des affaires. Dans le rapport *Doing Business* publié par la Banque mondiale pour l'année 2010, le pays est classé 151<sup>e</sup> sur 183 pays, soit une progression de trois places par rapport à 2009. Il demeure le premier réformateur de la zone UEMOA. Les efforts ont permis d'améliorer trois indicateurs parmi les dix utilisés pour le classement de *Doing Business*. Pour ce qui concerne l'octroi de permis de construire, la mise en place du centre de facilitation des actes de construire a ainsi permis de réduire le nombre des procédures de 32 à 15, et le délai de 226 jours à 112 jours. L'exécution des contrats a vu son coût se réduire, tandis que le nombre de documents, tant à l'import qu'à l'export, requis dans le commerce transfrontalier a connu un début de baisse. Cependant, les mécanismes de protection des droits à la propriété et d'application des dispositions contractuelles sont encore globalement inefficaces, en raison, entre autres, de la lenteur à rendre les verdicts. Selon le rapport *Doing Business*, le coût pour recouvrer la créance reste élevé au Burkina Faso, représentant 81.7 % de la créance, contre 50 % pour la moyenne des pays en Afrique subsaharienne.

Autre défi pour le développement du secteur privé : l'amélioration de la compétitivité économique en déployant et en modernisant les infrastructures. L'idée est de réduire les coûts importants des facteurs de production (électricité, téléphone, eau, technologies de l'information et de la communication [TIC], etc.). Un défi auquel s'ajoutent les difficultés d'accès au financement et la faible qualification de la main-d'œuvre.

### Développement du système financier

Le secteur financier est bien encadré par les règles de surveillance mises en place dans le cadre de la réglementation bancaire de l'UEMOA. Il existe un certain nombre de règles de prudence dont l'application est rigoureusement suivie par la Commission bancaire de l'institution. L'observation de ces règles a permis au pays d'éviter les effets directs de la crise financière internationale sur le système financier.

En 2010, on dénombrait onze banques et cinq établissements financiers au Burkina Faso. Ces institutions concentrent essentiellement leurs activités dans le financement à court terme, en particulier dans le secteur du commerce et dans l'octroi de crédits de campagne pour le coton. Les banques sont donc surexposées au risque lié au secteur du coton.

Autre faiblesse du système financier national : les taux d'intérêt élevés (12 %), qui rendent les banques moins compétitives. Le crédit-bail reste peu développé : seul, un établissement financier (Burkina Bail) opère dans ce créneau.

Le secteur de la microfinance connaît un vrai essor. Cependant, il présente des carences importantes, notamment au niveau de la gouvernance et des systèmes d'information et de gestion de ses institutions. Leur supervision est demeurée faible au regard de l'importance grandissante du secteur, qui compte quatre-vingt-une institutions et détient plus de 78 milliards XOF d'actifs. La nouvelle loi pour la réglementation des systèmes financiers décentralisés vise à circonscrire les risques liés à l'évolution de ce secteur et à sécuriser les transactions.

Les pouvoirs publics ont adopté, en 2010, un plan d'action de la stratégie de développement du secteur financier. Certaines banques (Banque commerciale du Burkina, Banque ouest-africaine) ont procédé au relèvement de leur capital social dans la perspective de se conformer aux nouvelles dispositions réglementaires. Celles-ci prévoient que le capital minimum des banques de la zone UEMOA sera porté à 10 milliards XOF d'ici à la fin 2011.

### Autres développements récents

#### Secteur public

En 2010, le processus de privatisation a visé principalement la restructuration de la grande société d'égrenage du coton, la Société burkinabé des fibres textiles (Sofitex), qui a été très affectée par la crise de la filière après une forte baisse des cours mondiaux. Après la recapitalisation de 2009, la part de l'État dans le capital de cette société représente 65 %. Le poids du secteur du coton dans l'économie a conduit les autorités à poursuivre les réformes de la société en vue d'améliorer la viabilité financière de la filière. Ainsi, le conseil d'administration de la Sofitex a procédé en 2010 à une nouvelle recapitalisation, à hauteur de 16.4 milliards XOF. Par ailleurs, la société a entrepris des réformes afin de réduire les charges d'exploitation. Elle a notamment mis en place un nouvel organigramme prévoyant un département d'audit interne et a défini un manuel de procédure ainsi qu'un système d'information pour sa gestion.

Dans le domaine de l'administration publique, les autorités ont élaboré une charte de la qualité du service public

et un plan stratégique décennal de modernisation de l'État. Des efforts sont réalisés dans la déconcentration du traitement des actes administratifs des agents publics. Le programme de réforme des finances publiques s'est déroulé de façon satisfaisante. À cet égard, les pouvoirs publics ont procédé, en 2010, à la deuxième évaluation du Cadre d'évaluation de la performance dans la gestion des finances publiques, qui a révélé une tendance à l'amélioration du système national.

Sur le plan de la lutte contre la corruption, l'Autorité supérieure de contrôle de l'État a publié son rapport de vérification de 2010, dont le contenu a été largement relayé par la presse nationale. Ce rapport met clairement en évidence les responsabilités en matière de fautes de gestion. Pourtant, le pays a reculé dans le rapport 2010 de Transparency International, principale organisation de la société civile se consacrant à la transparence et à l'intégrité de la vie publique et économique. Le Burkina Faso se place ainsi au 98<sup>e</sup> rang sur 178 pays évalués, alors qu'il était au 79<sup>e</sup> rang en 2009. Ce recul s'explique par le fait que la plupart des cas de malversation financière mis en évidence par les corps de contrôle sont restés impunis.

### **Infrastructures**

Le développement des infrastructures a constitué un axe important de la politique des autorités en 2010. Elles ont continué à développer les chantiers entrepris concernant les infrastructures routières. Il s'agit notamment des travaux de renforcement, de bitumage et d'élargissement des chaussées, tant au niveau urbain qu'au niveau national. Les principaux tronçons engagés sont la route Ouagadougou-Sakoinsé, la route Koudougou-Dédougou, la route Yéguéréso-Diéboukou et la bretelle de Hamélé, la route Ouagadougou-Pô jusqu'à la frontière du Ghana, et la route Dori-Téra (Niger). Sur le plan des infrastructures urbaines, les actions ont concerné la réalisation d'échangeurs ainsi que l'aménagement d'une zone commerciale à Ouagadougou. Des infrastructures sociales et hydro-agricoles (ponts, barrages, écoles, structures sanitaires, etc.), qui avaient été endommagées ou détruites à la suite des inondations de 2009 et 2010 ont également été réhabilitées. Le défi consiste à pérenniser ces infrastructures qui sont généralement surchargées et ne bénéficient pas d'un système de maintenance efficace.

Le peu d'offres en matière d'électricité a créé un véritable goulot d'étranglement, avec des délestages quasi systématiques tout au long du premier semestre 2010. Cette situation de crise, engendrée par le déficit de l'offre dans les pays exportateurs d'électricité (Côte d'Ivoire, Ghana), a amené les pouvoirs publics à développer des initiatives. Ils ont continué à renforcer le réseau national d'électricité, notamment en finalisant la ligne d'interconnexion Bobo-Dioulasso-Ouagadougou, en construisant une nouvelle centrale de 18 mégawatts à Ouagadougou et en mettant en œuvre une politique de maîtrise de la consommation d'énergie au niveau des bâtiments administratifs. Ils ont également poursuivi le programme de mise en place d'un réseau national interconnecté par le raccordement des centres isolés, et l'électrification de plusieurs communes et villages.

Les infrastructures (routes, chemin de fer, électricité, TIC) sont déterminantes pour améliorer la compétitivité économique d'un pays enclavé comme le Burkina Faso. Pour faire face à l'important déficit en la matière, les autorités devront développer un dispositif juridique destiné à promouvoir le partenariat public-privé et encourager l'investissement privé direct étranger.

### **Gestion des ressources naturelles et de l'environnement**

En 2010, le Burkina Faso a continué à préparer et à élaborer son premier rapport public en vue d'adhérer, d'ici à mai 2011, aux bonnes pratiques internationales de gestion des ressources naturelles, dans le cadre de l'Initiative pour la transparence des industries extractives.

Les pouvoirs publics ont aussi souscrit en 2010 au Projet africain d'appui à la gouvernance dans le secteur minier, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités de gestion du secteur minier et de l'harmonisation des politiques minières régionales.

Les recettes provenant du secteur des ressources naturelles restent très faibles (moins de 1 % du PIB). Pour relever ce niveau, les autorités ont entrepris, au cours de l'année 2010, une série d'études afin d'améliorer la gouvernance et l'impact socio-environnemental du secteur. Ces études devraient aboutir à la révision du code minier. Les pouvoirs publics ont également procédé à l'augmentation de la taxe liée aux redevances sur l'or, qui passe de 3 % à 5 % du chiffre d'affaires.

### **Agriculture**

La modernisation de l'agriculture est au centre de la politique de développement. En 2010, les autorités ont adopté une série de huit textes d'application de la loi foncière en milieu rural. Le programme du Millennium Challenge Corporation s'est appuyé sur ces mesures pour procéder à leur expérimentation sur le terrain, notamment en délivrant des actes relatifs au foncier rural.

En matière de promotion de l'agriculture, les pouvoirs publics ont poursuivi la réflexion dans le cadre du

processus d'harmonisation et de coordination des interventions. Il s'agit de doter le secteur d'un Programme national du secteur rural.

La principale action engagée dans le sous-secteur de l'élevage a concerné l'adoption d'une nouvelle politique nationale de développement durable.

## Partenaires économiques émergents

---

Les partenaires émergents les plus importants pour le pays sont, par ordre : la Chine, l'Inde, le Taipei chinois, la Thaïlande, le Brésil... Sur le continent africain, c'est le Maroc qui vient en tête. Les relations avec la Chine, l'Inde et le Maroc se sont particulièrement intensifiées au cours des cinq dernières années. Les principaux centres d'intérêt sont les échanges commerciaux (exportations et importations), les investissements directs étrangers et la diplomatie.

Les échanges commerciaux ont beaucoup évolué ; à l'origine, en effet, le Burkina Faso commerçait essentiellement avec l'Europe. Les importations de produits manufacturés (de Chine) et alimentaires (d'Inde et de Thaïlande) constituent les premiers postes dans les échanges avec les partenaires émergents. En 2009, ces importations ont représenté 34 % des importations totales du pays. La part des importations en provenance de Chine a représenté à elle seule 16 % des importations totales au cours de l'année. Les exportations de produits burkinabé vers les pays émergents restent en revanche assez faibles (6.5 % des exportations totales). La Chine est le premier marché de la production du Burkina Faso (5 % des exportations totales).

L'initiative en faveur de ce renouveau des échanges commerciaux vient principalement des acteurs du secteur privé. Les importations ont permis à une large population du pays, notamment les plus pauvres, d'avoir accès à des gammes de produits diversifiés (engins à deux roues, habillement, produits électroniques, etc.) à faible coût. Néanmoins, on s'accorde à trouver la qualité de ces produits très faible. Le Burkina Faso ne possède pas une bonne infrastructure de suivi des normes de qualité qui pourrait établir des règles.

Les investissements directs étrangers (IDE) proviennent essentiellement du Maroc. Au cours des cinq dernières années, ce pays a représenté 36 % des IDE. Ceux-ci sont concentrés dans les services, notamment des télécommunications.

Les investissements dans les infrastructures sont très récents et concernent principalement le secteur de l'électricité. L'Inde demeure le premier partenaire dans ce domaine. Le gouvernement est à l'origine des échanges pour le développement des infrastructures en électricité, sans toutefois développer une stratégie bien définie.

Le Taipei chinois entretient des relations diplomatiques très dynamiques avec le Burkina Faso. Ce pays a ainsi fourni 8 % de l'aide publique au développement (APD). C'est le bureau du chef de l'État qui supervise cette coopération et oriente les financements, essentiellement vers les engagements politiques du Président. Toutefois, il n'existe pas de stratégie explicite en la matière. Tout juste note-t-on que les secteurs de concentration de la coopération sont principalement la santé, la formation professionnelle, l'agriculture, etc. La société civile et le secteur privé sont encore peu impliqués.

Globalement, les partenaires traditionnels du Burkina Faso qui fournissent de l'aide publique au développement participent aux objectifs de développement du pays. Cependant, pour améliorer l'efficacité de leurs interventions, les donateurs traditionnels (agences multilatérales et bilatérales) doivent davantage cibler les secteurs orientés vers la croissance économique, la bonne gouvernance, les infrastructures (routes, électricité, TIC, etc.), l'innovation, le développement du secteur privé et le développement du capital humain.

## Contexte politique

---

À l'issue de l'élection présidentielle de novembre 2010, Blaise Compaoré, au pouvoir depuis 1987, a été réélu. Un débat a largement mobilisé la classe politique et la société civile en 2010 : celui sur l'éventuelle révision de l'article 37 de la Constitution, afin de supprimer la clause limitative du nombre de mandats présidentiels.

Dans le domaine de la presse, les médias privés n'hésitent pas à condamner publiquement les comportements s'écartant de l'éthique. En 2010, des mesures ont été prises par les pouvoirs publics pour faciliter leur accès à l'information. Par ailleurs, une convention collective entre l'État et les organes de la presse privée a été adoptée. Une carte professionnelle de presse a également été mise en place.

Les autorités ont fait des progrès en matière de sécurité publique. Elles ont amélioré la protection de la vie et des biens de la plupart des citoyens contre les crimes et les violences. Les attaques à main armée sur les axes routiers, notamment, ont connu une baisse significative en 2010.

## Contexte social et développement des ressources humaines

---

La pauvreté est endémique au Burkina Faso, malgré les bonnes performances économiques et la tendance à l'amélioration des indicateurs sociaux. Selon les résultats de l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM), la pauvreté frappait encore 43.9 % de la population en 2009, dont 50.7 % en milieu rural et 19.9 % en milieu urbain.

S'agissant des indicateurs sociaux, le taux brut de scolarisation a progressé, passant de 74.8 % (dont 71.2 % pour les filles) en 2009 à 77.1 % en 2010 (dont 74.4 % pour les filles). Le taux de fréquentation des structures sanitaires est passé de 56 % en 2009 à 59 % en 2010. Enfin, le taux d'accès à l'eau potable a atteint 76 % en milieu urbain et 56.5 % en milieu rural en 2010. Au niveau de l'accès à l'électricité, l'enquête EICVM révèle que seulement 13.9 % de la population avait accès à l'électricité en 2010, dont 2 % en milieu rural et 46 % en milieu urbain. Avec ces résultats, il sera difficile, pour le pays, d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015.